



Contacts :

Stéphanie PRIVAT, Département de Gironde
Ronja MATTMAN, Bordeaux Métropole

Contact s: Julie SEEGERS , Blezat Consulting
Françoise GROSS, Rivière Environnement

10 juin 2015

Programme d'actions du périmètre de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels périurbains sur le « PEANP des Jalles »

Réunion publique

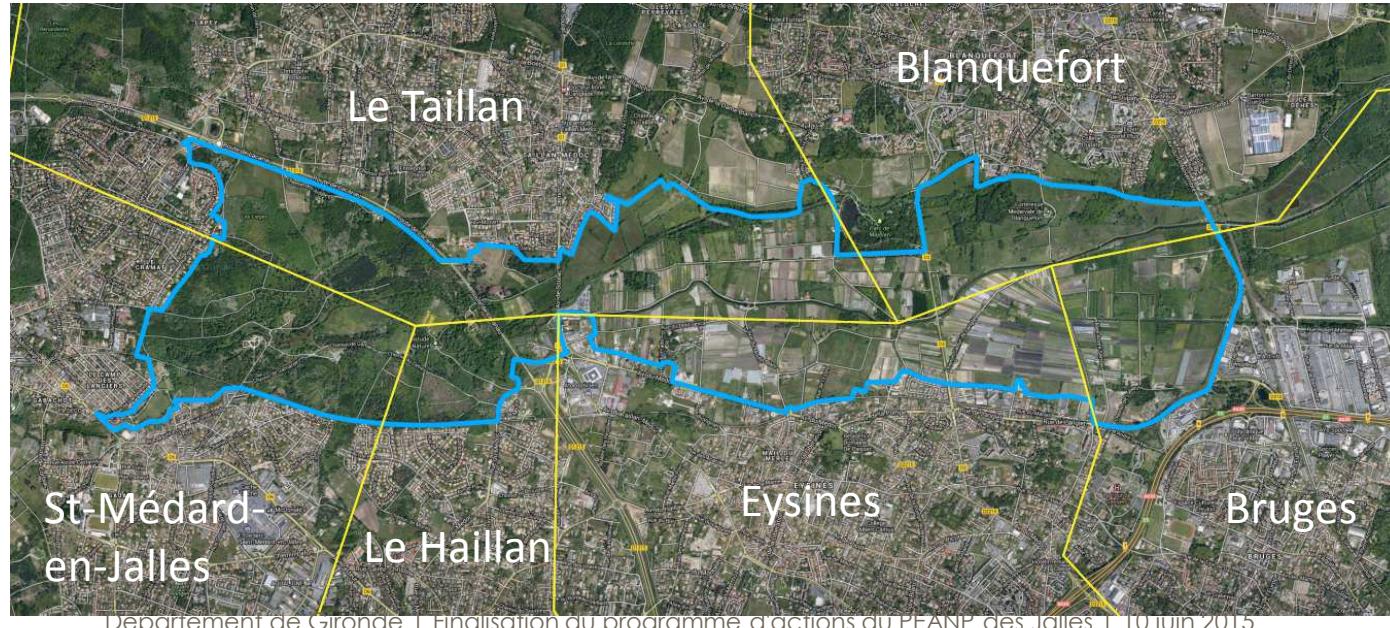
Ordre du jour

- ◉ **19H - Introduction** : Mme BOST, Vice Présidente du département de la Gironde et Mme DE FRANCOIS Vice Présidente de Bordeaux Métropole
- ◉ **Présentation** :
 1. la démarche de construction du programme d'actions
 2. Le schéma d'ensemble
 3. Les 9 objectifs- actions en cours en 2015
- ◉ **Intervention des élus** (communes et chambre d'agriculture)
- ◉ **Débat avec la salle**
- ◉ **Conclusion** par les élus de Bordeaux Métropole et du Département

I. La construction du programme d'actions

La construction du programme d'actions

- PEANP créé en février 2012 :
 - ▶ 785 ha, 6 communes
 - ▶ Zonage A et N du PLU : protection durable
 - ▶ Droit de préemption pour le département
 - ▶ Plan d'actions multi-partenarial
- Le contenu réglementaire du programme d'actions :
 - ▶ Le programme prévoit les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages.



Les étapes de la construction du programme d'actions

JANVIER-AVRIL 2014

Etape 1 : Appréhension du contexte par les bureaux d' étude

- Récolte et analyse des
- Prise de recul
- Points sur les actions en cours et sur les dispositifs existants

Rencontre avec les 6 communes sur le terrain.
Entretiens individuels avec des agriculteurs.
Entretiens avec acteurs locaux et institutionnels.

COPIL 1 – 3 février 2014

MAI-SEPTEMBRE 2014

Etape 2 : Concertation – les grandes étapes

- 3 juin : 80 participants, travail en 3 groupes transversaux
- 30 juin : 70 participants ; 3 thèmes : environnement ; promotion, valorisation ; agriculture –
- 3 septembre : 25 participants sur thème spécifique : agriculture

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2014

Etape 3 : Finalisation du programme d' actions

- Finalisation des fiches-actions
- Validation technique, financière et politique

Consultation des acteurs et institutionnels
Réunions techniques et politiques

COPIL 2 – 3 novembre 2014

JANVIER-FEVRIER 2015

Finalisation de la rédaction du programme

Les étapes de la construction du programme d'actions

MARS 2015 Consultation des partenaires

- Demande d'avis à la chambre d'agriculture, aux 6 communes et information aux partenaires (DDTM, CR, SYSDAU, SIJALAG, SAFER, Agence de l'eau)
- Accord de Bordeaux Métropole le 29-05-15

JUIN 2015

Communication et présentation du programme d' action

- Concertation numérique sur le site gironde.fr

1 réunion publique
10 juin 2015

JUILLET 2015

validation du programme d' actions

Adoption par le
Département

Mise en œuvre et suivi du programme sur 2015-2025

Synthèse des enjeux agricoles

Synthèse des enjeux agricoles

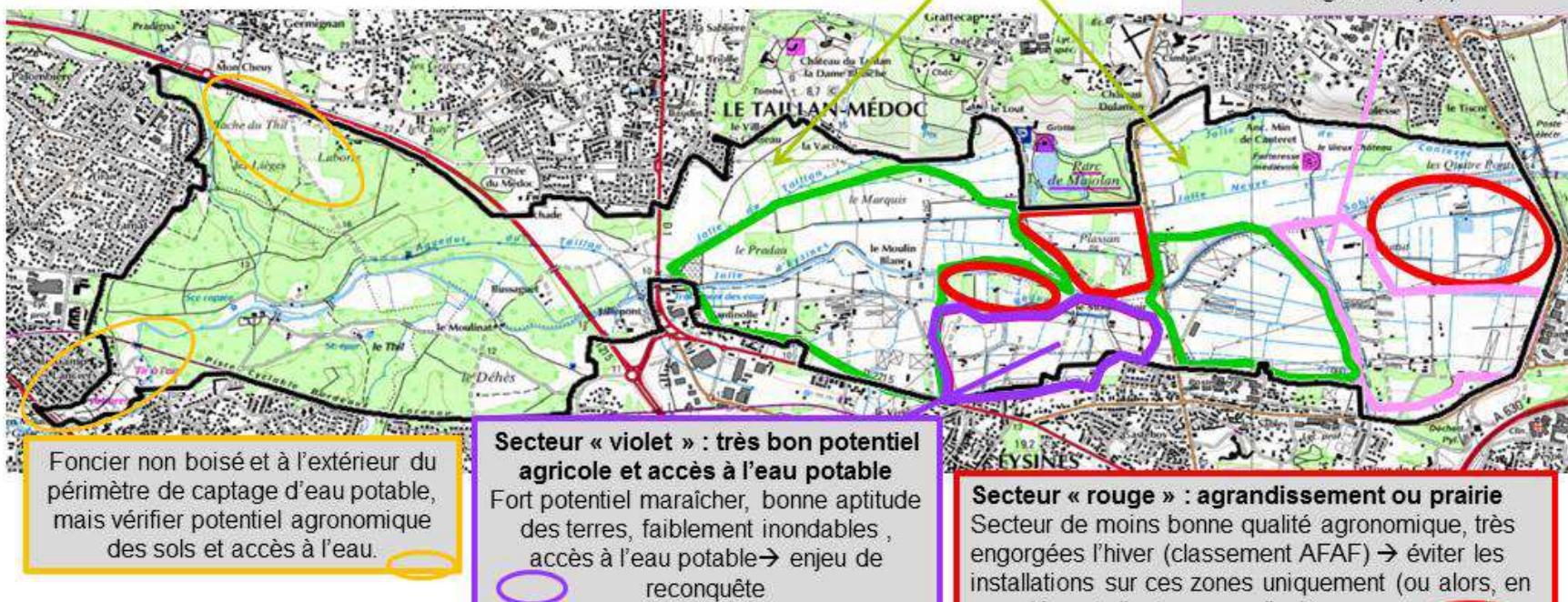
Secteur « Vert » : fort potentiel agricole + bonne dynamique

Fort potentiel maraîcher, bonne aptitude des terres, faiblement inondables, et bonne pérennité, présence de nombreux jeunes / bonne dynamique → enjeu : limiter le développement des chevaux pour les quelques transmissions , mise en relation, recréer dynamique agricole
Zone d'installation a priori la plus favorable

Zones d'élevage : fort intérêt environnemental de la gestion par le pâturage, enjeu de transmission

Secteur « rose » : fort potentiel agricole mais inondable

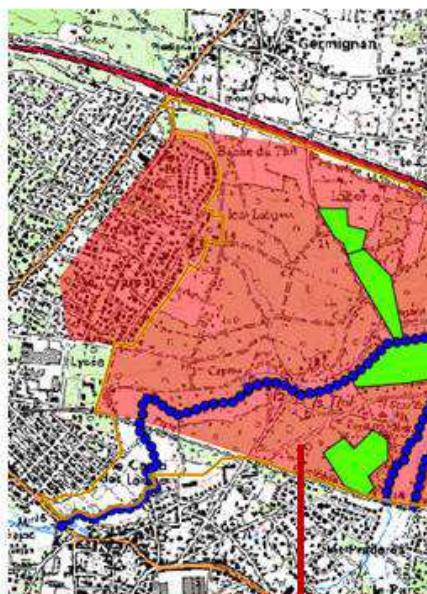
Fort potentiel maraîcher (partie sud), mais zone plus sensible aux inondations, pérennité incertaine de la majorité des terres → enjeu installation/transmission (en évitant la zone de moindre qualité agronomique)



Sources : IGN, repérage des friches et chevaux 2013 par le CG, repérage des jeunes installés 2014 par l'association technique des fruits et légumes, classement des terres AFAF par le géomètre Cerceau ; Réalisation Blezat Consulting 2014

Synthèse des enjeux environnementaux

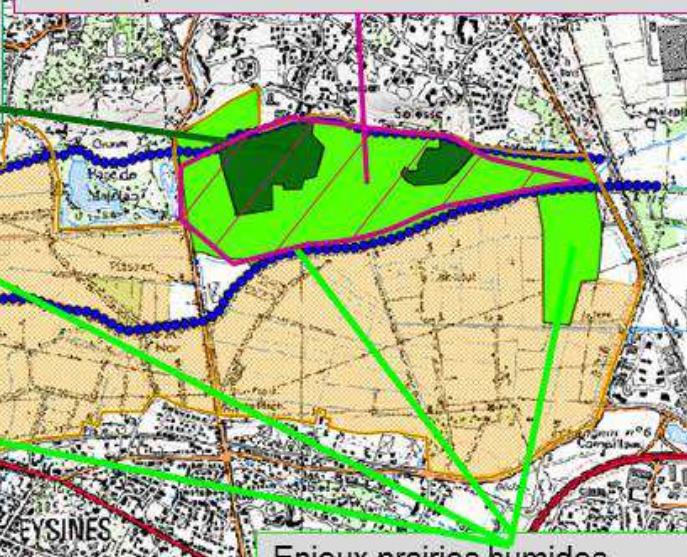
Enjeux bonne atteinte de la qualité physico-chimique des cours d'eaux (DCE)



Zone de captage : enjeu qualité eau + landes mésophytes/sèches + quelques espèces floristiques et faunistiques rares (Azuré du serpolet, Damier de la succise, Loutre d'Europe...)

Enjeux boisements humides : forêts alluviales à aulnaies et frênes
Risques : risque d'assèchement (développement des peupleraies ou d'inondation excessive (bassins étalement de crue)
→ À maintenir et gérer + développer les continuités écologiques

Enjeux frayère à brochet à fort potentiel → zones à reconnecter au lit principal, les ouvrages actuels sont franchissables uniquement par crue importante. Classement ZPENS potentiel.



Enjeux prairies humides, avec des espèces patrimoniales (ex Cuivré des marais, Agrion de Mercure, Vison d'Europe): maintien des espaces ouverts

Enjeux mégaphorbiaie* : maintien des habitats lors de l'entretien du réseau hydraulique + lutte contre les espèces envahissantes



*Mégaphorbiaie : population végétale de transition entre zone humide et forêt, composée de prairie dense, de roseaux, et de hautes plantes herbacées vivaces.

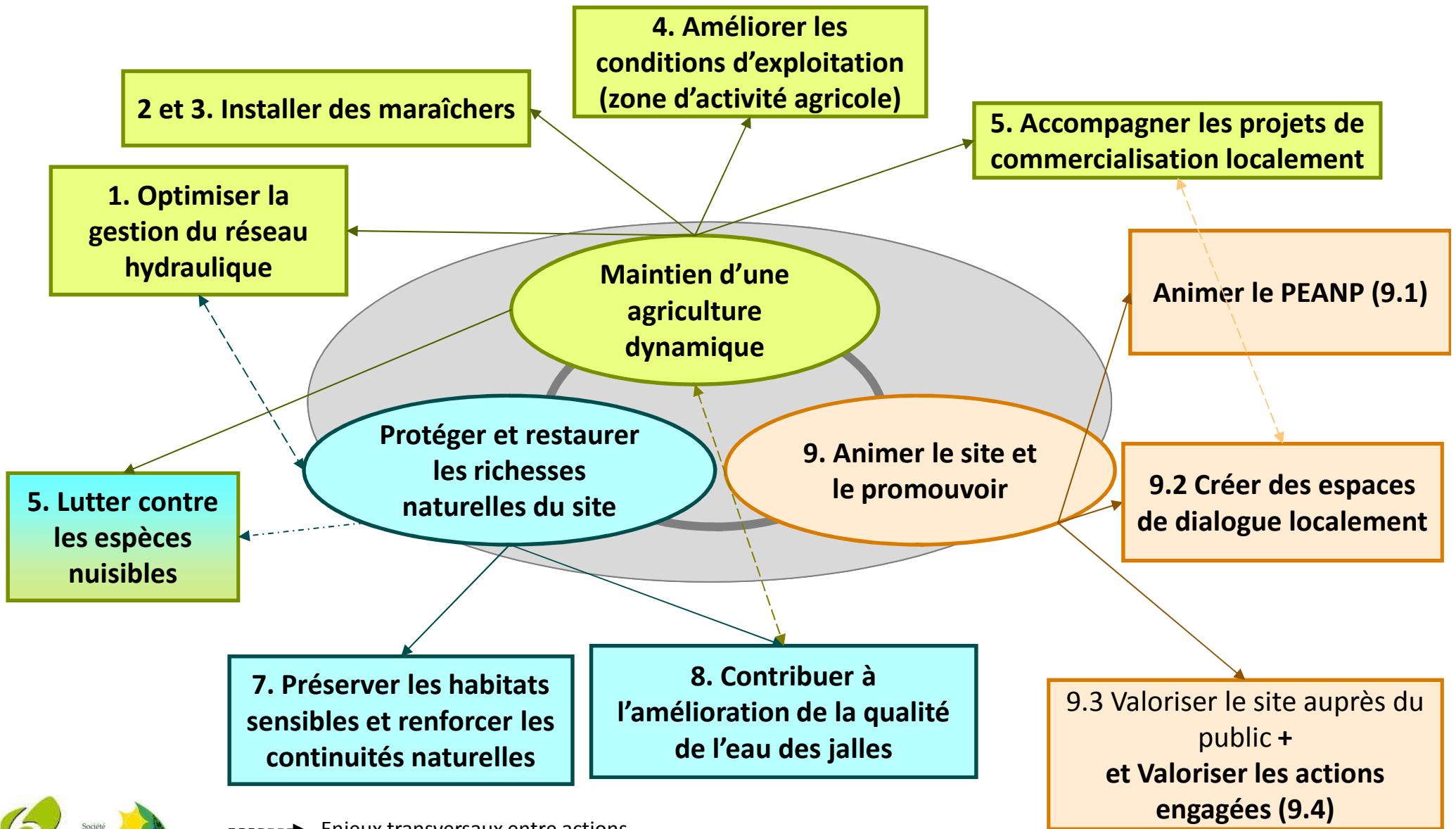
Source : Docob Natura2000, Fédération de pêche, Directive cadre sur l'eau

Dept Gironde | Elaboration du programme d'actions du PEANP des Jalles | Document intermédiaire Février 2015



Dept Gironde | Finalisation du programme d'actions du PEANP des Jalles | 3 novembre 2014

Vue d'ensemble du programme d'actions



Le code couleur des actions du tableau

<u>Niveaux de priorité</u>	<u>Calendrier</u>
Priorité forte	étape en cours
Priorité moyenne	à initier dans la première année (2015)
Priorité moindre	à initier dans les 5 ans (2016 - 2020) à initier dans les 10 ans (2020 - 2025)

II. Les actions du programme

- 1. Maintien d'une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement**
2. Protéger et restaurer les richesses naturelles du site
3. Dialogue, valorisation du site et animation

Installer des maraîchers : mobiliser du foncier pour l'activité agricole

- **Animation foncière** : Identification des propriétaires vendeurs (5.30 ha) / prêts à louer , coordination et mise en relation avec les porteurs de projets-chambre d'agriculture
- **Rétrocession de foncier**: stockage de foncier agricole (13ha) pour 6EA, propriétés Métropole , veille foncière
- **Lutter contre l'enrichissement** : aides du Département pour la remise en état des parcelles, conclusion de bail avec un jeune hors cadre familial, avance au fermage, aide aux conventions de mise à disposition (CMD)

Installer des maraîchers : accompagnement technique

- Mise en place en 2016 d'une formation pérenne sur le maraîchage et l'horticulture (Région Aquitaine) : chef d'exploitation et salariés confirmés – besoin des professionnels pour amont / aval
- Développement du parrainage et des couveuses agricoles transitoires ou en vue d'une installation sur le foncier (FRCIVAM) – besoin d'agriculteurs – aide du D33 au parrainage /mise en confiance des propriétaires
- Valoriser les savoir-faire des exploitants agricoles en place

Améliorer les conditions d'exploitation

- Accompagnement des **investissements/amélioration des bâtiments** et projets des exploitants : aides du D33 et du CR
- **Accès à l'eau potable** : Spécificité de la zone maraîchère et règles d'hygiène relative à la vente directe et la restauration collective – étude à venir sur un diagnostic des besoins (volumes, fréquences) et des solutions rationnelles à coût réduit – financements et mise en œuvre opérationnelle
- **Groupement d'employeurs (GE) GEIQ :**
Problème de la main d'œuvre qualifiée et emploi agricole durable – possibilité de GE ou GEIQ en agriculture (ex. Pau ou La Réole) – création par le CR GEIQ d'une antenne Gironde « grandes cultures et maraîchage » (multi Agri 33) – aides au démarrage
- **Aménagements urbains :**
Concilier milieu urbain et vie des exploitants – ex. mise à disposition d'une benne à ordures chemin Langlet

Lutter contre les espèces nuisibles

- **Nuisibles ciblés** par le plan d'action : lapin de garenne, sanglier et ragondin.
- Coordination d'une **action de lutte contre les nuisibles** entre les différents acteurs : communes, ASA, SIJALAG, ADPAG, etc.
- Possibilité d'une **convention entre l'ADPAG, les communes, le SIJALAG** : prise en charge des assurances (16€/piégeur) et des indemnités (3€/ragondin), délégation du droit de destruction des propriétaires, prêt de cages et formation des piégeurs par l'ADPAG (financement D33)...
- Étudier l'éventualité d'adapter les **arrêtés municipaux des communes** où la chasse est totalement interdite.

Accompagner les projets de commercialisation en circuits courts

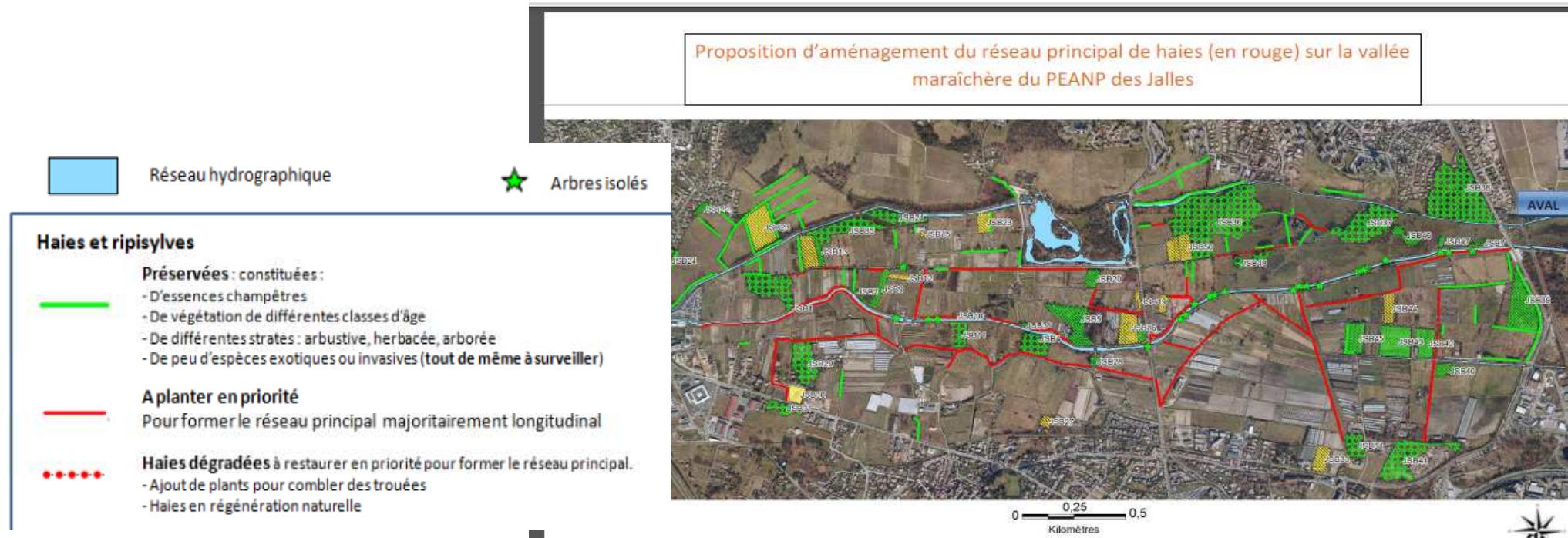
- **Aides:** points de vente directe et investissements, CREAG du D33,
- **1ère édition (2014) du guide de la vente directe et des circuits courts** (actualisation en cours) – promotion de l'agriculture via les événements grand public (raid des maraîchers, festival nature, semi-marathon) – signalétique locale à améliorer
- **Promotion de la production locale dans la restauration collective (RC)** (8 M repas/an sur les communes de la métropole) – développer la production locale dans les marchés publics de la RC - accompagner les projets économiques potentiels des cuisines centrales (légumerie) ou de transformation (conserverie) – lien avec les collèges des 6 communes
- **Projets locaux : exemple de Blanquefort La Vacherie**
valorisation de bâtiments anciens remarquables (Maison de l'Agriculture ?) et installation d'un éleveur ovin, avec fabrication de fromage et commercialisation locale marchés et amap

II. Les actions du programme

1. Maintien d'une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement
2. **Protéger et restaurer les richesses naturelles du site**
3. Dialogue, valorisation du site et animation

Préserver les habitats sensibles et restaurer les continuités naturelles

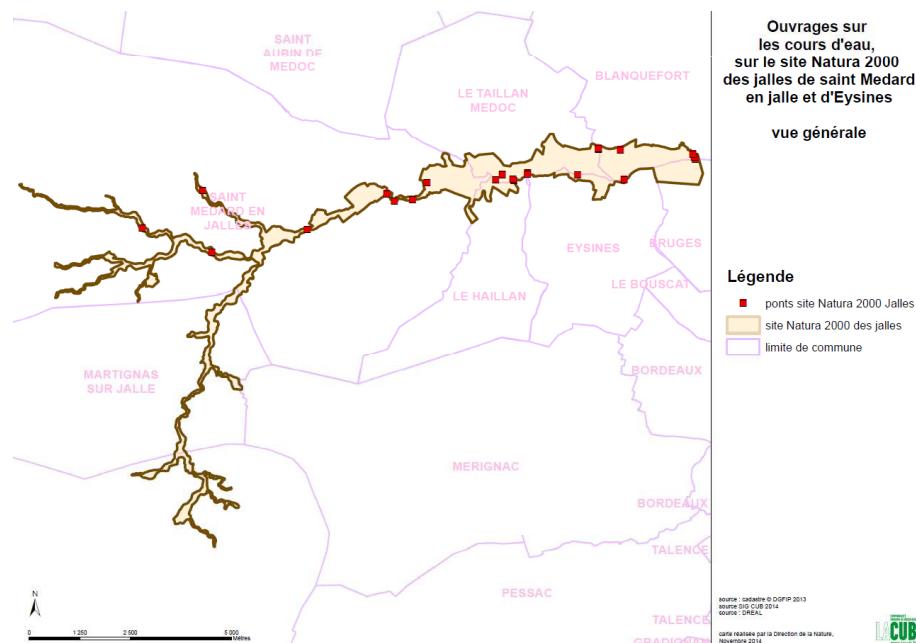
- Etat des lieux haies et ripisylve – arbres et paysages pour la Métropole, propositions d'implantation de nouveaux linéaires :



- Plantation et entretien de 800m de ripisylve par le SIJALAG – dec 2014
- Accompagnement des collectivités à 80% du coût des plantations

Préserver les habitats sensibles et restaurer les continuités naturelles

- Suivi des populations de Loutres et de Cuivrés des Marais par l'association « Cistude Nature », et propositions d'aménagements, évolutions des pratiques agricoles
- Mise aux normes des infrastructures routières, pour le passage de la petite faune sauvage, dans le cadre de Natura 2000 :



Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles

● **Observatoire des jalles** : Depuis 2007

- sur tout le bassin versant, lié à la réglementation de la station d'épuration (STEP) - SIJALAG(amont), direction de l'eau de BM(aval) et Agence de l'eau
- Communication avec les acteurs locaux à mettre en œuvre prochainement
- La Métropole participe à de nouveaux programmes complexes de recherche avec laboratoires et université (micro-polluants)

● **Dialogue et travail « amont » avec les acteurs urbains** publics et privés (entreprises, collectivités et aménageurs) – Ex. partenariat entre Métropole et Aéroport en matière de gestion des écoulements de leurs eaux pluviales et espaces naturels aéroportuaires,

● **Evolution des pratiques urbaines et agricoles** : « zéro phyto » des collectivités et formation - aménagements urbains respectueux des « zones humides » et perméabilité des sols - évolution des pratiques agro-écologiques et 1ères mesures agro-environnementales MAEC Natura 2000 - expérience maraîchère avec amendement organique végétal local « la grande jaugue »

II. Les actions du programme

1. Maintien d'une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement
2. Protéger et restaurer les richesses naturelles du site
- 3. Dialogue, valorisation du site et animation**

Animer le site et le promouvoir

- On pense à toi, **RONJA (Mattmann - animatrice du PEANP) !**
- **Contacts et coordination de projets** avec tous les acteurs urbains, nature et agricoles locaux, pour la promotion locale du territoire
- **Organiser des espaces de rencontre et de dialogue thématiques** avec ces mêmes acteurs sur les sujets complexes (eau potable, qualité de l'eau, agriculture et biodiversité, nuisibles ...) et de **partage de savoir-faire des exploitants** en place
- **Communication** grand public pour la promotion du territoire et des richesses de ses espaces naturels et agricoles
- **Lettre** du PEANP ou Site internet dédié ? (besoin de vos mails pour cela!)

III. LE POINT DE VUE DES ÉLUS

- Isabelle MAILLE, adjointe à l'agriculture à la Mairie de Blanquefort
- Jean Denis DUBOIS, Adjoint délégué aux sports et aux affaires hydrauliques et agricoles des Jalles à la Mairie de Bruges
- Andréa KISS, Maire du Haillan
- Christian MAISTRIAUX, Conseiller délégué à l'environnement et à la forêt à la Mairie du Taillan Medoc
- Thierry LEBLOND, Adjoint - Délégué au développement durable, au patrimoine naturel, à la transition énergétique, à l'innovation à la Mairie de Saint Médard en Jalles
- Christian CESSATEUR, Représentant des producteurs de fruits et légumes à la chambre d'agriculture de Gironde

IV. DÉBAT AVEC LA SALLE



ASSOCIATION
TECHNIQUE FRUITS ET
LEGUMES 33



V. CONCLUSION

- Christine BOST, Première Vice Présidente du Département de la Gironde et Maire d'Eysines
- Béatrice DE FRANCOIS, Vice Présidente de Bordeaux Métropole